

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 52/00

ÉFAI – 000112 – AMR 45/01/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées  
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ MAUVAIS TRAITEMENTS

### PARAGUAY

**Francisco Carballo Figueredo, 15 ans**

**Rubén Dario Alcaraz, 17 ans**

**et d'autres personnes incarcérées dans le centre de détention pour mineurs Panchito López**

Londres, le 28 février 2000

D'après les informations reçues, deux adolescents incarcérés au *Correccional de Menores « Panchito López »* (centre de détention pour mineurs Panchito López) dans la capitale paraguayenne, Asunción, ont été torturés et soumis à d'autres formes de mauvais traitements par des gardiens. Amnesty International éprouve des craintes pour la sécurité et le bien-être de ces mineurs, ainsi que des autres personnes détenues dans cet établissement.

Des gardiens du centre de détention pour mineurs Panchito López auraient suspendu Francisco Carballo Figueredo la tête en bas, et l'auraient laissé ainsi attaché à un poteau trois heures durant, le 25 février 2000 à l'aube. Des témoins qui l'ont vu par la suite ont rapporté que son dos était couvert d'ecchymoses en raison des coups qui lui avaient été infligés, et que l'adolescent était traumatisé.

Au même moment, des gardiens auraient suspendu Rubén Dario Alcaraz par les poignets, et l'auraient frappé au moyen de leurs brodequins de sécurité, dont les bouts étaient renforcés d'acier.

Deux incendies graves ont éclaté dans le centre de détention pour mineurs Panchito López au cours des derniers mois : sept détenus ont trouvé la mort et plus de vingt ont souffert de brûlures graves. Depuis lors, le nombre d'allégations de mauvais traitements infligés par des gardiens a augmenté.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International a maintes fois évoqué auprès des autorités paraguayennes les préoccupations que lui inspirent les conditions déplorables qui règnent dans le centre Panchito López. Dans cet établissement, des mineurs, dont 90 p. cent se trouvent en détention provisoire, sont incarcérés dans des cellules surpeuplées et totalement insalubres ; les installations sanitaires sont insuffisantes, les détenus ne peuvent pratiquer des exercices ou des activités en plein air, ils manquent de nourriture et ne disposent pas de soins médicaux appropriés. Des organisations internationales telles que le Comité des droits de l'enfant et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont fait état de préoccupations semblables.

Des délégués d'Amnesty International, qui se sont rendus au Paraguay en octobre 1999, ont soulevé ces préoccupations directement auprès du vice-ministre de la Justice Fernando Canilla Veras. Le vice-ministre a reconnu que les locaux actuels étaient totalement inadaptés. Il a déclaré, comme il l'avait fait à plusieurs reprises, que des mesures étaient prises pour améliorer les conditions de détention et que le transfert des détenus dans un nouveau centre pour mineurs à Luque, spécialement construit à cet effet, était imminent. La Commission interaméricaine s'est elle aussi vu assurer que les personnes incarcérées au centre de Panchito López seraient réinstallées à Luque avant la fin de l'année 1999.

### ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles Francisco Carballo Figueredo et Rubén Dario Alcaraz ont été torturés et soumis à d'autres formes de mauvais traitements au *Correccional de Menores « Panchito López »* (centre de détention pour mineurs Panchito López) le 25 février 2000 ;

– demandez que les allégations de torture et d'autres mauvais traitements infligés par des gardiens à des détenus fassent l'objet d'une enquête exhaustive et impartiale, et insistez pour que les résultats en soient rendus publics ;

– priez instamment les autorités de veiller à ce qu'une enquête approfondie et impartiale soit ouverte sur l'incendie qui a éclaté le 11 février dans le centre, et de déterminer si des individus sont pénalement responsables de n'avoir pas empêché l'incendie de se déclarer ou d'avoir omis de porter secours aux victimes de ce sinistre ;

– demandez la fermeture immédiate du centre de détention pour mineurs Panchito López, et le transfert des mineurs détenus au

nouveau centre de Luque ;

– rappelez aux autorités que leurs promesses répétées de transférer les détenus du centre Panchito López dans un nouvel établissement sont restées lettre morte ;

– priez les autorités d'examiner dans les plus brefs délais le cas de toutes les personnes incarcérées dans ce centre qui n'ont pas été condamnées, soit 90 p. cent de la population de l'établissement.

**APPELS À :**

**Président du Paraguay :**

Exmo. Sr. Presidente de la República del Paraguay

Don Luis Angel Gonzalez Macchi

Palacio de López

El Paraguayo Independiente y Ayolas

Asunción, Paraguay

**Télégrammes** : Presidente, Asunción, Paraguay

**Fax** : 595 21 498 809

**Formule d'appel** : *Sr. Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de la Justice :**

Dr Silvio Ferreira Fernández

Ministro de Justicia

Gaspar R. de Francia y EE.UU.

Asunción, Paraguay

**Télégrammes** : Ministro Justicia, Asunción, Paraguay

**Fax** : 595 21 208 469

**Formule d'appel** : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Ministre des Affaires étrangères :**

Dr Juan Esteban Aguirre

Ministerio de Relaciones Exteriores

O'Leary 222 y Pte. Franco

Asunción, Paraguay

**Télégrammes** : Ministro Relaciones Exteriores, Asunción, Paraguay

**Fax** : 595 21 490 676

**Formule d'appel** : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Organisation non gouvernementale :**

Defensa de los Niños Internacional – DNI

Casilla de Correo N° 3101

Asunción, Paraguay

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Paraguay dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 10 AVRIL 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*.a version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*